

Index Egalité pro. hommes-femmes

83/100 pour 2024

- **Indicateur écart de rémunérations : 38/40**
 - Objectif de progression : se rapprocher plus étroitement des 40 points en réduisant l'écart de rémunération en faveur des Hommes.
- **Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles : 20/20**
- **Indicateur écart de promotion : 15/15**
- **Indicateur retour de congés maternité : 0/15**
- Objectif de progression : L'amélioration index 2024 reflète engagement/efforts menés pour favoriser l'égalité pro. Prévision de poursuite de ses objectifs de progression en matière de politique de rémunération dans un soucis d'égalité de traitement hommes/femmes à métier, qualification et expérience professionnelle égale.
- **Indicateur hautes rémunérations : 10/10**